

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 22 Décembre 2021
CO 352 DE

Étaient présents : BONNET Dominique (Président), DEPIERRE Valérie, CHOULOT Alain, CETRE Michel, GAILLARD Jean François, LAUBIER Bernard, BAUD Jean-Baptiste, CETRE Jean François, (Vices-Présidents), VIONNET André, LECOQ Yves, BRIOT GAIDOZ Cécile, POULET Gilles, BUGADA Catherine, CHUARD Valentin, BOUDRY Jeanne, MARTI François, TONNAIRE Sandrine, MARCELIN Antoine, MAIRE Serge, LAMY Bénédicte, MOREL Denis, DELBROUCQ Denis, MASSON Laurent, COLIN Christian, RIGAUD Hervé, BERTHOD Claude, TOURNEUR Eric, CHAUVIN Roger, PERRARD Laurent, DUQUET Jean Pierre, LEGLISE Pascal, PETITGUYOT Jean Pierre, FEVRE Michel, GROS Roger, PERRIN François, GAVAT Alain, DOS SANTOS Laëtitia, DROGREY Pascal, BERTOCCHI Daniel, LEROY Pierre, GAHIER Dominique, LETONDOR Jean Luc, PERRARD Florent, BERTHOD-BLANC Aurélien, CATHENOZ Catherine, JOURD'HUI André, SOUDAGNE Marie Madeleine, JACQUES Sébastien, REYNAUD Armande, SEIGLE FERRAND Antoine, CHAILLON Roland, BEAUPOIL Jean Luc, POIROT Bruno, GENIN Marcelle, BOUILLET Françoise, MARTINS Serge, RIGOULET Serge, RAVIX Isabelle, ARNAUD Gérard, ONCLE Bernard.

**Nombre de
Conseillers**

En exercice : ..95
Présents : ..60
Votants : ..80

Pouvoirs transmis à des Conseillers : LAMBERT Véronique à Dominique BONNET, REGALDI Sylvie à DEPIERRE Valérie, FORET Clément à CETRE Michel, VIENNET Rémy à RIGOULET Serge, PINGAT Martine à MARTI François, BERTHELIER Roland à TOURNEUR Eric, VILLALONGA Patrice à CHOULOT Alain, BRENIAUX Denis à GAILLARD Jean François, PAQUIEZ Valérie à MOREL Denis, ROBERT Bruno à VIONNET André, BRUNEL Bernard à CETRE Jean François, LANIESSE Michel à LEROY Pierre, GIRARD Colette à TOURNEUR Eric, BERODIER Florence à FEVRE Michel, MORBOIS Christelle à CATHENOZ Catherine, PROST JACQUOT Claire à SEIGLE FERRAND Antoine, ROMANET Claude à BAUD Jean Baptiste, MONTEVECCHIO Patrick à CETRE Jean François, BERNARD René à COLIN Christian, BOHEME Catherine à GENIN Marcelle,

Pouvoirs transmis à des Suppléants : TRONCHET Guy à POIROT Bruno, DORBON Henri à RAVIX Isabelle,

Étaient Excusés : SUSSOT Florence, WESTERVELD Dinand,

Étaient absents : RENAUD Jean Marie, PETIGNY Loïc, HENARD Stéphane, DECOTE Yves, GAVAT William, CASTELLA Damien, GAGNEUR Raphaël, DE BRISIS Jean, BUYS Nelly, BENETRUY Sylvain, FLEURY Michèle, YANARDAG Mikaël, PASTEUR Cyrille,

Secrétaire de séance : Marcelle GENIN

Convocation faite le : 16 Décembre 2021

Objet : Investissement dans un nouveau serveur informatique et une solution de communication unifiée ; commune de Salins les Bains.

Le service informatique de la CCAPS est un pôle mutualisé avec les communes de Salins les Bains et de Poligny. Cette mutualisation permet d'avoir une cohérence territoriale au niveau des moyens humains, techniques et financier.

Pour la commune de Salins les Bains, le serveur informatique héberge les données et les applications métiers est obsolète et ne répond plus aux exigences actuelles.

Suite à la ré-internalisation de nouvelles applications métier critiques à la suite de l'arrêt du service Cloud du Sidec du Jura, il est nécessaire de remplacer ce serveur afin d'assurer une continuité de service dans les années futurs.

La sécurité des données sera revue également avec la mise en place d'un pare-feu de nouvelle génération qui permettra de lutter efficacement contre les nouvelles attaques informatiques et pouvoir relancer la production rapidement.

Cette solution permettra également de répondre aux nouveaux modes de travaux (télétravail) grâce à une solution de communication unifiée. Les agents pourront communiquer efficacement entre les services et à destination de la population dans le but de rendre un service public réactif et de qualité.

Il est proposé que ce projet soit porté par la CCAPS pour le compte de la ville de Salins les Bains encadré par une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage. Porté par la CCAPS ce projet est éligible à la subvention régionale au titre du fond en faveur du développement de la transformation numérique des collectivités. La ville de Salins les Bains sera propriétaire de son serveur.

Affiché le 23 décembre 2021

Dépôt sur le site internet de la CCAPSCJ le 23 décembre 2021

Objet : Investissement dans un nouveau serveur informatique et une solution de communication unifiée; commune de Salins les Bains.

Il est proposé de valider la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage en vue de l'acquisition de moyens informatiques dans le cadre d'une démarche mutualisée entre la ville de Salins les bains et la CCAPS.

Il est proposé de solliciter dans le cadre du règlement d'intervention du fonds de développement numérique des collectivités une subvention de 40% des dépenses HT éligibles plafonnées à 30 000€ auprès du Conseil régional BFC.

Le plan de financement d'acquisition d'un nouveau serveur informatique et la solution de communication unifiée pour la commune de Salins les Bains :

DEPENSES

CATEGORIE	Matériels	Montant HT	Tx de sub.	Montant de la sub.
FOURNITURES	Serveur ThinkSystemeSR630 complet (logiciels, disques durs, mémoire, licence)	11490.00€	40%	4596.00 €
FOURNITURES	Parfeu + licence 3 ans	1944.00 €	40%	777.60 €
FOURNITURES	Matériel téléphone IP	2320.00€	40%	928.00€
SS-TOTAL FOURNITURES		15754.00€		6301.60 €
PRESTATION INSTAL.	Installation, configuration et mise en place de la solution serveur	2800.00 €	40%	1120.00 €
PRESTATION INSTAL.	Installation et mise en service parfeu	690.00€	40%	276.00€
PRESTATION INSTAL.	Mise en place du serveur, paramétrage et installation des postes	4875.00€	40%	1950.00€
SS-TOTAL INSTALL		8365.00 €		3346.00 €
TOTAL DEPENSES		24119.00 €		9647.60 €

RECETTES

Financiers	Montant HT
Région BFC (40% des dépenses HT éligibles)	9647.60 €
Autofinancement CCAPS (remboursement par la ville de Salins dans le cadre de la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage)	14471.40 €
TOTAL RECETTES	24119.00 €



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 22 Décembre 2021
CO 352 DE (SUITE)

Page 3/3

Objet : Investissement dans un nouveau serveur informatique et une solution de communication unifiée; commune de Salins les Bains.

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

1/ Accepte le plan de financement susvisé pour un Investissement dans un nouveau serveur informatique de Salins et une solution de communication unifiée pour la commune de Salins les Bains à hauteur de la dépense HT soit 24119.00 € maximum. La ville de Salins les Bains contribuera au financement du reste à charge du projet par un versement de 14.471,40 € à la CCAPS.

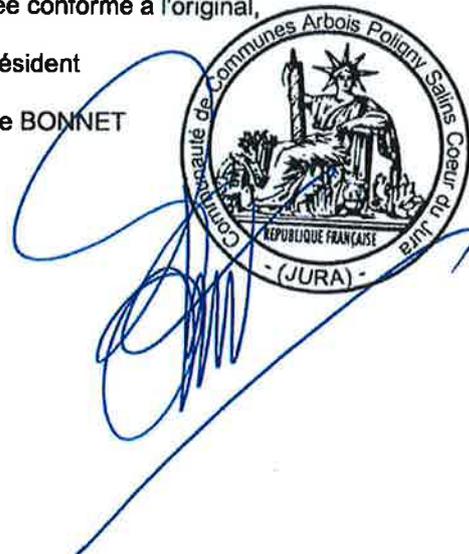
2/ Approuve la convention entre la ville de Salins les Bains et la CCAPS en vue de l'acquisition de moyens informatiques dans le cadre d'une démarche mutualisée ;

3 /Autorise le président à demander les subventions afférentes au projet ;

4/ Autorise le Président à engager les dépenses afférentes

Poligny, les an, mois et jour que dessus,
Pour copie certifiée conforme à l'original,

Le Président
Dominique BONNET



Envoyé en préfecture le 27/12/2021

Reçu en préfecture le 27/12/2021

Affiché le



ID : 039-200071595-20211222-CO352DE_2021-DE